



Paris, le 23 octobre 2012.

## Déploiement de la fibre optique : publication d'un guide technique de référence sur le câblage des immeubles neufs

« Objectif fibre » publie un guide technique de portée nationale traitant de l'ensemble des règles de déploiement de la partie terminale d'un réseau en fibre optique depuis la prise du logement jusqu'au point de raccordement de l'immeuble. Il est le fruit d'un important travail d'échanges et de concertation entre les acteurs de la filière fibre optique (opérateurs, équipementiers, installateurs...), associant également l'ARCEP et le CETE de l'Ouest.

Le développement de la fibre optique constitue l'un des grands défis industriels de ces dix prochaines années, créateur de valeur, de croissance et d'emplois pour la nation toute entière.

« Objectif Fibre » contribue directement, depuis plus de trois ans, à lever les freins opérationnels à un déploiement massif et industrialisé, notamment par la production de référentiels pratiques à destination des acteurs de terrain.

Ce guide va permettre de garantir la qualité, la pérennité et l'homogénéité des infrastructures optiques qui seront déployées dans les immeubles et les logements neufs ; il s'agit d'une avancée structurante qui va faciliter l'équipement des foyers français en fibre optique.

S'adressant prioritairement aux concepteurs et réalisateurs d'ensembles immobiliers à usage d'habitation ou à usage mixte, ce guide apporte une référence technique à des milliers d'entreprises locales (installateurs) qui vont ainsi pouvoir se positionner sur de nouveaux marchés à forte valeur ajoutée.

Les partenaires industriels d'« Objectif Fibre » vont maintenant poursuivre leurs travaux en s'attachant notamment à fournir des références similaires sur les problématiques de déploiement dans les zones pavillonnaires et tertiaires, afin que tous les cas de figure soient couverts.



**Une initiative des acteurs de la filière fibre optique en faveur d'un déploiement massif en France**

*Objectif Fibre est une plate-forme de travail ouverte aux acteurs concrètement impliqués dans le déploiement de la fibre optique (opérateurs de communications électroniques, équipementiers, installateurs, ...), volontaires pour identifier et lever les freins opérationnels à un déploiement massif, en produisant des outils pratiques d'intérêt multisectoriel.*

*Réunissant notamment la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication (FIEEC), la Fédération Française des entreprises de génie électrique et énergétique (FFIE), la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms) ou encore le Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique (SERCE), avec le soutien de PROMOTELEC et de l'UTE, Objectif Fibre œuvre depuis maintenant quatre ans autour d'enjeux majeurs tels que la normalisation, la formation ou encore le développement de guides de bonnes pratiques.*

*Initiative interprofessionnelle, Objectif Fibre atteste de la capacité de mobilisation de toute une filière nationale afin de permettre le déploiement massif et industrialisé de la fibre optique.*

### **La fibre optique : un potentiel de création de 15 000 emplois non délocalisables**

*Les enjeux de la fibre optique sont considérables sur le plan économique tant pour les offreurs de services que pour les acteurs directement concernés par son déploiement : constructeurs, équipementiers, installateurs...*

*L'équipement du territoire national en fibre optique représente en effet une réelle opportunité de renforcement du pôle d'excellence industriel français : 50% de la fibre optique produite en Europe est française.*

*Outre les enjeux bien connus d'attractivité et de compétitivité territoriale, le déploiement de la fibre optique représente un potentiel de plus de 15 000 emplois non délocalisables chez les installateurs.*

### **Contacts presse :**



Dominique Martin – [dmartin@fftelecoms.org](mailto:dmartin@fftelecoms.org)  
06 07 52 85 11



Yoann Kassianides – [ykassianides@fieec.fr](mailto:ykassianides@fieec.fr)  
01 45 05 70 11



Marielle Mourgues - [m.mourgues@serce.fr](mailto:m.mourgues@serce.fr)  
01 47 20 42 30



Clotilde Lepape - [c.lepape@ffie.fr](mailto:c.lepape@ffie.fr)  
01 44 05 84 13